

les pays du G-7 [Groupe des sept pays les plus industrialisés], seule l'Allemagne compte davantage sur les exportations pour son revenu national. Le commerce extérieur représente approximativement un tiers du PIB [produit intérieur brut] canadien — selon mes renseignements, la proportion est d'environ 20 p. 100 pour l'Australie.

C'est en 1983, soit il y a plus de 10 ans, que notre commerce avec la région Asie-Pacifique a pour la première fois dépassé notre commerce avec l'Europe. Aujourd'hui, le marché japonais est notre principal débouché outre-mer et la Chine, notre cinquième partenaire commercial. Dix des vingt-cinq plus importants marchés d'exportation du Canada sont maintenant des économies de l'Asie-Pacifique. Au cours des deux dernières décennies, nos liens avec la région ont connu une progression spectaculaire, du point de vue des échanges financiers et techniques comme des mouvements d'investissement. En 1993, les échanges bilatéraux du Canada avec les pays de l'Asie-Pacifique, exception faite des États-Unis, ont dépassé les 45 milliards de dollars.

C'est pourquoi nous avons adopté il y a quatre ans «Pacifique 2000», une stratégie en matière de politique économique étrangère destinée à promouvoir les relations d'affaires entre le Canada et le Pacifique, à améliorer notre connaissance des langues asiatiques et à accroître les mécanismes de coopération dans les domaines scientifique et technique. C'est aussi pourquoi nous avons une Fondation Asie-Pacifique et pourquoi nous sommes si actifs au sein de la communauté du Pacifique, comme en témoignent notre adhésion à l'APEC [Organisation de coopération économique Asie-Pacifique] et l'appui que nous accordons à cette organisation où nos deux pays collaborent étroitement dans un esprit de soutien mutuel.

Ce que je veux souligner, c'est que nous avons beaucoup investi dans la région et que cet enjeu continue de croître. Nous avons d'ailleurs l'intention de participer très activement aux événements et aux décisions qui façonneront l'avenir de la communauté Asie-Pacifique. Une telle évolution ne peut que conduire, à mon avis, à une plus grande coopération entre nos deux gouvernements et entre nos milieux d'affaires.

Par conséquent, affirmer que le Canada est un pays du Pacifique, ce n'est pas seulement relater un fait géographique, c'est aussi faire état d'une communauté d'intérêts ainsi que d'un engagement envers l'avenir de la région et le développement d'institutions régionales comme l'APEC.

Il faut féliciter le gouvernement australien d'avoir pris l'initiative d'inaugurer l'APEC et d'avoir entretenu le dynamisme du processus. Pour sa part, le Canada continuera d'aider activement à faire de l'APEC le principal mécanisme de consultation commerciale et économique de la région et ainsi à favoriser une plus grande libéralisation des échanges et de l'investissement dans la région.

Même si la nouvelle Organisation mondiale du commerce qui résultera des négociations commerciales de l'Uruguay Round reste la pierre angulaire du système commercial mondial, l'APEC peut contribuer à atteindre certains objectifs prioritaires dans la région. Par exemple, il serait possible, à